

Qu'a fait le gouvernement actuel? Il a présenté son programme de travaux d'hiver et maintenant il va nous prouver jusqu'à quel point il veut enrayer le chômage en prolongeant d'un mois la période de ce programme aussi maigre qu'anémique.

Voyons plus loin, à la page 31, ce que dit cette brochure très intéressante publiée par le parti conservateur au Royaume-Uni. Je suis surpris que le ministre des Finances, qui se tient habituellement au courant de tous ces moyens de propagande politique, n'ait pas vu ce document présenté, comme il peut voir, sous une couverture bleu clair et blanc. La brochure continue, et j'invite l'honorable représentant à écouter ce qui suit:

Lorsqu'il est devenu manifeste dans les premiers mois de 1958 que la régression mondiale cette année-là pourrait bien avoir des répercussions sur ces régions où le chômage était élevé et soutenu, le gouvernement s'est hâté de faire adopter la loi de 1958 sur la répartition de l'industrie (finance industrielle). Cette loi...

Je demande au ministre des Finances de bien noter ce qui suit:

...permet au gouvernement d'apporter une aide financière rapidement n'importe où...

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami ne veut-il pas entendre de bons principes torys?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, le comité s'est montré très patient envers l'honorable député en pensant, je crois, qu'il vaut mieux parfois lui laisser dire ce qu'il a sur le cœur pour qu'il puisse se soulager. Mais le fait est que même si nous avons été généreux envers lui en lui permettant d'aborder une foule de questions, même aux dépens du Règlement de la Chambre, la question qui est à l'étude en ce moment est celle de savoir si un montant qu'on demande au comité d'approuver devrait être réduit de \$10,000. Je dirai respectueusement que ce qui se fait en Angleterre n'a absolument rien à voir à la question des \$10,000. Les questions relatives à l'économie du Royaume-Uni peuvent peut-être intéresser le député, mais, en toute déférence, je dirai qu'elles n'ont pas le moindre rapport avec celle des 10,000 dollars que nous examinons.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, la motion dont le comité est saisi vise à réduire de \$10,000 le crédit en question, pratique parlementaire traditionnelle permettant aux membres de l'opposition ou à tout député d'exprimer son manque de confiance dans la politique gouvernementale. Voilà la raison de la motion. En la présentant, mon honorable ami, le député d'Essex-Est, a certes le droit d'établir une comparaison entre ce qui s'est fait dans d'autres pays et ce qui ne

s'est pas fait dans le nôtre, dans le dessein de montrer ce que le gouvernement pourrait faire s'il le voulait. Nous dire que nous ne pouvons aborder ces questions en vertu de la présente motion parce qu'elle ne fait mention que de \$10,000, c'est, de la part du ministre des Finances, faire preuve de l'arrogance parlementaire la plus outrée.

M. le président: J'ai déjà exposé mes vues, et la décision que j'ai rendue à propos du débat sur la motion générale est applicable à l'amendement dont la Chambre est saisie, car l'amendement ne porte que sur \$10,000. Je crois que, jusqu'ici, le représentant d'Essex-Est ne m'a pas accordé sa collaboration, qu'il ne s'est pas conformé à ma décision. Même si cette décision ne lui plaît pas, il devrait s'y soumettre ou bien la contester.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, il me semble que si vous estimiez que je ne collaborais pas, vous auriez pu me le signaler il y a dix minutes. Ainsi que le chef de l'opposition l'a dit, nous devrions avoir le droit, pour appuyer nos raisons de n'avoir pas confiance dans le présent gouvernement, d'exposer la façon dont le gouvernement d'un autre pays s'y est pris pour régler ce problème. Je n'arrive pas à comprendre la signification de cette décision. Mais, étant donné que Votre Honneur adopte cette attitude, je dirai simplement que parmi les recommandations que nous avions proposées pour remédier à cette situation, nous avions exhorté le gouvernement, ainsi que le chef de l'opposition l'a rappelé, à instituer une commission consultative nationale pour le développement économique, l'automatisation, et l'emploi afin de trouver une solution à long terme aux problèmes de la production et de l'emploi.

Cette formule n'a pas provoqué la moindre réaction de la part du gouvernement. J'espère bien, monsieur le président, que vous ne penserez pas à me déclarer en faute si je dis que c'est exactement ce que le Royaume-Uni a fait en présence du même problème. On a en effet nommé un comité appelé comité consultatif du Trésor pour les régions à développer. Il se composait de personnes d'expérience dans les domaines industriel, commercial et financier, capables de conseiller le gouvernement sur les aspects commerciaux et financiers des demandes d'emprunts et de subventions soumises en vertu des lois pertinentes, en vue d'atténuer le chômage.

On ne viendra pas dire, j'espère, qu'en sommant le gouvernement d'expliquer pourquoi il se refuse à convoquer une conférence qui permettrait de discuter ce problème avec l'industrie et le travail, je vais à l'encontre